



**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Régine BEAL à Eric BOUCOURT  
Ludovic COMBE à Pierre ROZE  
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

**Conseillers absents excusés :** Bernard LORTON, Michel GONIN.**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Séverine CHAPUIS, Patrice BION.**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE  
DE SAINT-FLOUR L'ÉTANG  
AU SEIN DU SIVOS DE LA RÉGION DE BILLOM**

*Rapporteur : Tony BERNARD*

**Vu** les dispositions de l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif au mécanisme de représentation-substitution ;

**Vu** la délibération en date du 12 septembre 2019 du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne approuvant le transfert de compétence de l'action sociale d'intérêt communautaire au CIAS et notamment, l'aide et le soin à domicile, le bricolage, le jardinage et le portage de repas à domicile.

**Considérant** que la Communauté de Communes est désormais compétente en la matière sur l'ensemble du territoire ;

**Considérant** que la Commune de Saint-Flour adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (SIVOS) de la Région de Billom ;

Considérant le renouvellement de l'Assemblée délibérante, le Conseil doit désigner 2 représentants au sein du SIVOS de la Région de Billom.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la désignation de 2 délégués pour la Commune de Saint Flour l'Etang :
  - Joëlle MYE
  - Valérie PACALET

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon

